

DEBAT: INTERROGER LE LIBERALISME ECONOMIQUE, UN DEVOIR PROFESSIONNEL POUR LES MEDECINS DU TRAVAIL?

Le libéralisme économique apparaît d'abord en Angleterre, puis dans le reste de l'Europe dans la seconde moitié du 19^e siècle. Il dérive directement du libéralisme politique, mouvement né aux 17^e et 18^e siècles, et favorable au développement des libertés politiques et de conscience. Le libéralisme politique rejette l'emprise de l'Eglise sur le Politique ce qui rend possible l'organisation et l'évolution de la société, à partir de l'Homme et sans autre fin que lui-même. Cette émancipation en rupture avec une morale reposant sur des valeurs transcendantes permet de fonder les rapports sociaux sur la liberté individuelle. Ce libéralisme préconise la nécessité de développer des contre-pouvoirs face à l'entité artificielle et dangereuse de l'Etat et de limiter sa toute puissance grâce à de nouvelles règles de droit, contre l'arbitraire, les excès de l'autorité et le despotisme.

Le libéralisme économique, bien qu'il en reprenne le premier terme, diffère du libéralisme politique, d'autant plus qu'il s'est développé en réaction des élans révolutionnaires et de leurs excès. Alors que le libéralisme politique reposait sur trois principes : refus de la tutelle de l'Eglise, rejet de l'emprise des préjugés moraux sur le Politique, limitation des pouvoirs de l'Etat, le libéralisme économique préconise que l'Economie doit aussi gagner son autonomie, non seulement par rapport à la religion et à la morale mais aussi par rapport au Politique.

L'activité de production et d'échange de biens et de services n'a pas à répondre à d'autres considérations, à d'autres normes, que

celles qu'elle se donne à elle-même, dans son propre cadre dans sa propre logique qui est celle du *marché*. Le *marché* y est pris comme valeur naturelle, fondatrice, régulatrice, créatrice, à partir de laquelle doit s'échafauder le système social et politique. C'est en faisant appel aux intérêts individuels que se constitue le meilleur agencement social possible et le dispositif le plus apte à prendre en charge l'organisation et l'évolution de la Société.

Selon la philosophe Hannah ARENDT¹, une idéologie est très littéralement ce que son nom indique : c'est la logique d'une idée qui a la prétention de constituer une philosophie scientifique. L'idéologie traite l'enchaînement des événements comme s'il obéissait à la même loi que son idée ; tout peut être expliqué, jusqu'au moindre événement en le déduisant de ses seules prémisses. Celles ci sont devenues un instrument d'explication avec sa logique propre, aucun facteur extérieur n'influence leur déroulement. Aucune expérience ne peut enseigner quoi que ce soit parce que tout est compris dans une progression cohérente de la déduction logique. Hannah ARENDT estime que les idéologies prédisposent à l'oppression et à la dictature. Elle les implique spécifiquement dans la survenue du totalitarisme qu'elle définit comme la greffe de la terreur sur une idéologie. Elle explique ces dérives par les trois caractéristi-

¹H. ARENDT: *Le Système Totalitaire, les origines du totalitarisme, Le Seuil, 1972.*

ques cardinales d'une idéologie:

- sa prétention à tout expliquer,
- son affranchissement de la réalité,
- sa méthode inductive à partir de ses seules prémisses.

Ceci explique qu'une fois les prémisses énoncées, le point de départ défini, les expériences ne peuvent plus venir contrarier la pensée idéologique unique², pas plus que celle-ci ne peut tirer d'enseignement de la réalité.

Or le libéralisme économique vise à interpréter toute réalité, y compris la réalité sociale, dans le but de la transformer, à l'aide d'un mécanisme "naturel" *le marché*. Ce mécanisme qui s'impose à l'Etre Humain doit organiser le monde entier, et ceci jusqu'à la fin de l'Histoire. Quelle que soit la réalité sociale qu'il engendre ce système se veut inéluctable. Le libéralisme économique a donc les caractéristiques d'une idéologie.

En tant que citoyen on peut interroger l'idéologie libérale économique au nom de ses convictions personnelles. En tant que professionnel de la santé, ce serait prêter le flanc à des accusations de partialité. En situation professionnelle l'opinion doit s'effacer. Pour les médecins du travail un avis professionnel sur le libéralisme économique, affranchi de toute référence à une opinion, est possible, légitime et souhaitable, puisqu'ils y sont confrontés chaque jour, à travers le management qui en dérive et qui est impliqué dans les atteintes à la

²I. RAMONET: "La Pensée Unique", *Le Monde Diplomatique, janvier 1995.*

santé qu'observent les médecins. Le libéralisme économique fait une large part à l'Individualisme. Ce concept est en discordance avec l'Humanisme. Être individualiste c'est être centré sur soi-même, être humaniste c'est être ouvert aux autres.

Le libéralisme économique considère d'autre part la société comme une juxtaposition d'individus sans compétence sociale et sans aspiration morale, celle-ci étant réservée à la vie privée et ne devant pas s'appliquer à la vie publique. Certains³ considèrent même que ce système « est l'ennemi d'une démocratie forte, pleine, vivante où la lucidité et la participation des citoyens serait requise pour régler la bonne marche de la cité ». Cette sévère appréciation est confirmée par les partisans même du système ; ainsi Alain MINC déclare, au nom du "réalisme" et du "pragmatisme": « le capitalisme ne peut s'effondrer, c'est l'état naturel de la société. La démocratie n'est pas l'état naturel de la société. Le marché oui ». En une seule phrase, il oppose Capitalisme et Démocratie et donne la prééminence au premier au nom de la loi "naturelle" du marché.

Or comme professionnel tout médecin est un humaniste. En effet il peut l'être aussi par conviction mais elle n'est pas nécessaire. L'humanisme n'est pas ici une morale liée à une histoire personnelle mais une notion à la fois culturelle et méthodologique qui ne s'apprend pas, bien qu'elle soit enseignée, en tant que telle, dans certaines facultés de médecine. Elle découle d'un processus d'appropriation authentique et personnalisé. Indépendamment du savoir scientifique, la formation médicale implique un véritable mûrissement culturel à l'issue duquel la ré-

³R. LESGARDS: "Trompeuses sirènes au coeur froid", *Le Monde Diplomatique*, janvier 1994.

flexion humaniste se sera incorporée indissociablement à la personnalité du médecin qu'elle aura contribué à enrichir⁴. C'est cette valeur qui permet au médecin de construire un modèle de l'être humain où celui-ci n'est pas un objet qu'on manipule mais au contraire un sujet, acteur de son histoire personnelle. Cet être, dans son cheminement vers le bien être que constitue la santé, doit pouvoir exercer son libre arbitre au plan physique, mental et social. Tout patient, quel qu'il soit, s'adressant à un médecin, quel qu'il soit, attend que celui-ci respecte sa dignité et qu'il vise en toute circonstance à préserver son autonomie. Ceci, en lien direct avec l'humanisme médical, constitue la base de la confiance sans laquelle il n'est pas d'acte médical possible.

Les valeurs du libéralisme économique sont donc en opposition avec une partie de celles de la médecine. Cela devrait inciter tout médecin à prendre ses distances avec ce système. Pour les médecins du travail ces raisons déontologiques sont confortées par les liens étroits et directs de ce système avec les atteintes à la santé au travail. L'intensification du travail, la dégradation des conditions de travail, fruits de la précarisation du travail et de l'emploi, compromettent la santé des salariés. Ce sont les conséquences de la politique de désinflation compétitive, application orthodoxe de la doctrine économique libérale, décrite par l'économiste Jacky FAYOLLE⁵. Cette politique utilise en fait deux instruments pour obtenir deux objec-

⁴"L'humanisme peut-il s'enseigner à la faculté?", De TOFFOL, BAGROS, GOUAZE, *Le Concours Médical*, 11 et 18 déc 93.

⁵J. FAYOLLE: "La politique économique et l'emploi: retour critique sur une décennie", *Revue Française d'Economie*, Aut 1993

- Un premier instrument, le taux de change, permet de contrôler les prix. Un taux de change élevé oblige les entreprises à s'adapter à la concurrence internationale. Cela permet de tenir l'inflation.

- Un deuxième instrument, le chômage, permet de tenir les salaires. Sur le marché du travail si le niveau de chômage est "suffisant" le niveau de salaire moyen s'adapte à la baisse.

Ainsi les marchés nationaux du travail sont devenus les principaux lieux des ajustements économiques internationaux. C'est à eux de s'adapter pour encaisser toutes les tensions économiques qui existent par ailleurs. Cette interprétation est confirmée politiquement par le très récent rapport, "Coût du travail et emploi", du Commissariat Général au Plan: « Le coût unitaire du travail (rapporté à la productivité) devient la principale variable d'ajustement de la compétitivité, non bien sûr dans l'absolu mais confronté au coût des productions étrangères, au coût du capital entrant dans la combinaison productive et enfin au prix de la production lui-même (...) Dès lors que la stabilité des prix devient un objectif majeur, le prix du travail cesse d'être le prix autour duquel gravite tous les autres. Ainsi doit-il s'adapter aux circonstances ». Ce fonctionnement à court terme du marché du travail revient à le gérer comme un marché financier, à gérer le "capital humain" d'où la floraison de services des ressources humaines. Il faut rationaliser ce capital, abandonner les valeurs "inutiles" d'où les licenciements des moins qualifiés, des plus âgés (à partir de 30 ans !), des malades et des handicapés, etc... Il faut aussi obtenir le rendement maximum des "valeurs" restantes, au moindre coût, d'où l'intensification du travail et la dégradation de ses conditions.

Comme le chômage, la précarisation dans toutes les entreprises,

dont sont issues les pathologies nouvelles qu'observent les médecins du travail, n'est donc pas une conséquence malheureuse d'effets périphériques et améliorables du libéralisme économique. L'exclusion et la crise du travail ne sont pas des mécanismes extérieurs du système. Elles en sont le moteur intime. Les atteintes à la santé au travail observées depuis sa mise en place, et le libéralisme économique sont donc consubstantiels. Celui-ci

à travers ses conséquences sur le travail et sur l'emploi, est donc un facteur prépondérant de dégradation de la santé au travail

Devant intervenir le plus en amont possible, pour la prévenir, les médecins du travail doivent donc interroger, du point de vue de la santé, le libéralisme économique, non pas philosophiquement ou par conviction, mais pour des motifs strictement professionnels et dans le cadre de leurs missions.

Pour augmenter leur pertinence ils ont entrepris de modifier leurs pratiques professionnelles et de mener une réflexion sur leur métier. C'est, en particulier grâce à leur témoignage dans l'espace public, à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, que pourront parvenir des éléments de la situation réelle de la santé au travail, susceptibles d'éclairer le débat social.

Alain CARRE